

## Conseil communal du 25 novembre 2019

Vous trouverez ici une synthèse de mes *interventions*.  
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.

Pour la liste complète des points inscrits,  
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Pour la **Question d'actualité ( La Place Basse Sauvenière : point noir de Barvaux)** posée en fin de séance : voir la publication sur le site internet *ECOLO DURBUY.be* ou sur *Durbuy TV*. Un article est paru également dans *l'Avenir du Luxembourg* du mercredi 27 novembre, p.24.

### **Point 2 – Idelux Secteur Durbuy – Rapport d'activités – Comptes 2018 et budget 2019**

la piscine de Bohon, comme Les Topiaires font partie du « Secteur Durbuy » géré par Idelux, lequel assume le déficit de gestion.

Dans le PV de réunion du 4/11/19, j'y lis l'analyse d'une demande d'installation d'un atelier de soufflage de verre. J'ai interrogé le Collège sur le lien d'un tel atelier avec la thématique des Topiaires, outre l'importante consommation d'énergie nécessaire pour fondre la pâte de verre. J'ai suggéré de rechercher une autre attraction complémentaire, en lien avec l'histoire ou le vécu de notre commune. Le fer par exemple.

### **Point 10 – Vivalia – AGO et AGE du 17/12/2019**

J'ai voté contre ce point vu la situation interpellante des comptes de Vivalia.

J'ai pu participer à la présentation des comptes de Vivalia à Marloie, à la CLE - Conférence Luxembourgeoise des Elus pour l'Arrondissement de Marche.

Sans la proposition de mesures structurelles d'économie pour plus de 5 M €, l'équilibre ne serait pas atteint pour le budget 2020. mais de l'aveu des Directeurs de Vivalia, pour les années au-delà de 2022 (où un déficit de 465 M est déjà annoncé), l'os sera atteint. C'est à dire que sans aide extérieure ( des communes, de la province, mais surtout de la Wallonie), impossible d'envisager des comptes équilibrés. Sans décisions et choix politiques forts, Vivalia va connaître des temps difficiles.

### **Point 10A – Installation de caméras à Durbuy-vieille-Ville**

**Question :** un contrat d'entretien est-il prévu ? Étonnement suite à ma question : visiblement, le Collège n'y a pas songé. Le Collège va se renseigner.

### **Point 11 et 13 – Règlement-taxes de séjours et règlement-redevances sur le placement de terrasses**

J'ai voté contre ces points.

Vu les nombreux investissements réalisés par les pouvoirs publics (Wallonie et Commune) à Durbuy-vieille-Ville, une augmentation des contributions des commerçants au budget communal -dont les affaires semblent bonnes- est raisonnable.

**Question :** au lieu d'une augmentation subite de 30 %, il aurait été préférable d'augmenter par palier au cours des années précédentes. En bref, pourquoi n'avoir pas anticipé, pour permettre aux commerçants d'adapter progressivement leur plan d'affaire.

**Point 17 – PCDR – Aménagement du Parc Roi Baudouin – Auteur de projet – Facture.**

En examinant le dossier, j'ai constaté un avis clair et précis NEGATIF de la Directrice financière sur la décision du Collège du 5/9/19. En effet, le Collège n'a pas respecté le critère de prix puisqu'il a attribué le marché d'auteur de projet au Bureau Agua, qui n'était pas le moins disant (le moins cher). La commune court le risque de voir le bureau lésé réclamer des indemnités, comme l'autorise la loi sur les marchés publics. Le Collège a argué d'une erreur dans l'établissement des critères de choix dans le marché public.

**Point 21 – Régie Foncière – Vente à Noémie Ronckart – Projet d'acte**

J'ai voté contre, vu le caractère clairement incomplet de l'acte, sur de nombreux aspects.

Le Collège a argué que les notaires adressaient souvent des projets d'acte dans cet état...que c'était fréquent.

**CCATM – Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité**

En fin de séance, en accord avec Laurence Le Bussy (Groupe Commune Passion), j'ai abordé le problème du non renouvellement de la composition de la CCATM. Le renouvellement a été annoncé en début d'année 2019. Il est étonnant que celle-ci ne soit plus réunie et ne soit pas renouvelée, compte et du nombre de projets en cours dans la commune (poulaillers, contournement de Durbuy, Projet Prima-House à Grand-Han, etc.).

Le Collège a avoué que le personnel communal en charge de la CCATM était débordé. Que cela allait se faire. A suivre.

Eric Jurdant  
Conseiller communal  
Groupe ECOLO